

CONDITIONS DE LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

- Prix de location : **100 \$** (ménage inclus)
- Endroit : 469, rue du pont
- Il est strictement défendu d'utiliser des confettis de quelque façon que se soit.
- Tous bris ou détériorations résultant d'une telle location est l'entière responsabilité du locataire, et par le fait même dégage la municipalité de toutes responsabilités en rapport avec tout accident, méfaits, vols ou autres choses qui pourraient survenir lors de la location.
- Le locataire reconnaît que le montant demandé représente l'usage normal de la salle et comprend le ménage des lieux loués.
- Lorsqu'un utilisateur loue la salle communautaire, celui-ci doit voir à l'organisation physique des lieux.
- Le locataire prendra sous sa responsabilité l'espace qui est mis à sa disposition de même que le matériel inclus dans sa location.
- Le locataire s'engage à placer les déchets dans des sacs à ordures mis à leur disposition et les déposer dans le contenant extérieur réservé à cet effet.
- **Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de la salle ainsi que dans les toilettes** et ce peut importe le type d'activité que ce soit.
- Il est de **votre responsabilité de vous procurer un permis de réunion au coût de 43.50\$** auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux, s'il y a de la boisson alcoolisée dans la salle. Nous ne nous tenons pas responsable, si vous ne vous en procurez pas un.

IMPORTANT

- Vous devrez ramasser vos bouteilles vides à la fin de la soirée, si non la personne chargée de l'entretien ménagé en prendra possession.
- En tout temps, il est strictement interdit de toucher au contrôle du chauffage, car il y aura des frais.
- Il est important de fermer les fenêtres ouvertes, s'il y a lieu, avant de quitter la salle.

DATE DE LA LOCATION DE LA SALLE : _____

SI DES INFORMATIONS NE SONT PAS CLAIRES OU INCOMPLÈTES, VOUS POUVEZ APPELER AU BUREAU MUNICIPAL AU 276-1787 ENTRE 8 H 00 ET 16 H 00 DU LUNDI AU VENDREDI. S'IL Y A UN PROBLÈME URGENT PENDANT LA FIN DE SEMAINE, VOUS POUVEZ REJOINDRE M. MICHAËL BUSSIÈRES AU 515-0509. LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE EST LE 276-7790. CE TÉLÉPHONE EST DISPONIBLE POUR VOTRE COMMODITÉ SEULEMENT. NE PAS EFFECTUER D'APPELS INTERRURBAINS SINON ILS SERONT CHARGÉS AU LOCATAIRE DE LA SALLE.

Locataire

Date

Locateur